

# Les étrennes de Neuville-sur-Vanne

Louis MORIN



Le village de Neuville-sur-Vanne, qui avait déjà eu l'honneur d'être le berceau, en 1612, de Paul de Chomedey de Maisonneuve, le courageux fondateur, sous le nom primitif de Villemarie, de la grande ville de Montréal, au Canada, occupa encore l'attention publique, vers la fin de l'ancien régime, par un fait assurément moins éclatant, mais qui mérite néanmoins d'être à nouveau signalé pour la renommée dont il fut l'objet.

Ce fait est consigné dans la lettre suivante adressée par le curé de Neuville, Jean Duchesne<sup>1</sup>, au *Journal de Paris*, qui la publia en Variétés le 9 septembre 1783.

« Aux Auteurs du Journal.

« Messieurs,

« C'est surtout aux hommes confinés à la campagne loin de toute communication directe avec les Savants, que l'on doit pardonner de chercher quelquefois de l'instruction par la voie, des journaux. Permettez-moi de déposer dans le vôtre un fait assez bizarre, sur lequel il seroit beau que des Physiciens éclairés daignassent s'expliquer, Peut-être en indiquer la cause, ce seroit nous apprendre comment on peut l'anéantir.

« J'ai dans ma paroisse une famille de « manouvriers qui, soit vice héréditaire, habitude ou imitation, n'achèvent point leur vie comme les autres hommes.

« Actifs, laborieux, jusqu'au moment où leurs enfants ont acquis la force de travailler, ils commencent, vers l'âge de cinquante-cinq ans, à garder le lit, et dès lors s'abandonnent à un repos absolu. Plus de soins pour eux, plus de mouvement: engourdis et comme glacés, la plus belle journée d'été a peine à les ranimer, et s'ils se lèvent, c'est seulement pour aller s'asseoir au soleil pendant quelques heures: souvent en avançant en âge, ils perdent la vue; mais du « reste la santé s'affoiblit plutôt chez eux qu'elle ne s'altère; et malgré une maigreur extrême, leur vieillesse se prolonge presque toujours jusqu'à plus de quatre-vingts ans.

« On imagine bien qu'une famille aussi nonchalante n'est pas la plus riche famille du pays; cependant, il s'en faut bien qu'elle soit tombée toute entière dans l'indigence. Des trois chefs qui la partageaient il y a 6 mois, deux reposent très paisiblement. C'est, d'une « part, un vieux garçon; pour s'assurer la subsistance sans rien faire, il a cédé son bien à des neveux; l'autre, un père « que la Providence a doublement favorisé, en lui donnant quelque fortune et beaucoup d'enfants. Quant à la troisième branche, elle nous a offert durant plus de vingt années le spectacle touchant de deux sœurs réunies pour soutenir, du seul travail de leurs mains, une mère à la fois pauvre, aveugle et atteinte de la sorte de léthargie périodique attachée à sa race. Un jour, j'en frémis, ces pieuses filles éprouveront peut-être le sort de leurs parents, et personne ne se trouvera près d'elles pour leur donner la même assistance: voilà Messieurs, le sujet de ma sollicitude. Si quelqu'un de vos lecteurs la partage, si sa bienfaisance lui suggère un moyen de prévenir l'état d'assoupissement et de misère qui menace mes deux infortunées Paroissiennes, vous aurez acquis, en publiant ma lettre, un nouveau droit à la reconnaissance publique.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

Le Curé de Neuville-sur-Vannes, près de Troyes, en Champagne. »

1. Jean Duchesne était curé de Neuville depuis 1769. La Révolution le détourna du sacerdoce. Il prêta tous les serments demandés aux membres du clergé, cessa ses fonctions en février 1794, et se retira à Vitry-le-François, son pays natal. (A. Prévost, Répertoire biographique).

J'ignore quel sort firent les savants et les physiciens de la capitale à la communication bienveillante de leur correspondant occasionnel. Mais celui-ci n'avait néanmoins pas perdu son temps en l'écrivant, car elle émut quelques âmes sensibles et charitables qui cherchèrent, à défaut d'expliquer la cause du mal, à en soulager les victimes.

Une généreuse souscription fut ouverte, et une lithographie où l'imagination a peut-être plus de part que la vérité, fut offerte aux souscripteurs.!

Voici cette lithographie avec la légende qui l'explique.



### Le tableau: 1784

Cette lithographie dessinée et gravée par François Godefroy de l'académie Impériale et Royale de Vienne, a été cédée pour le prix de 1 livre tournois et 16 sous. La moitié du prix devait revenir aux deux sœurs représentées sur la lithographie, elles soutiennent leur mère avec comme cadeau une poule pour le Nouvel An. Le paraphe en bas, est probablement celui de M. Trutat, notaire, à qui la comptabilité avait été confiée. Sur le verso, probablement dans la même main on lit 1880.

Le curé a écrit de nouveau au journal le 9 février 1784 (p. 179), attirant l'attention sur la lithographie de Godefroy (avec l'adresse de Godefroy et le prix) et le remerciant pour son acte de générosité.